CAP (Arts et techniques du verre - options : Décorateur sur verre / Vitrailliste)

CORRIGÉ D'UN SUJET D'ENTRAÎNEMENT (NON OFFICIEL)

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour un sujet d'entraînement FormaV. Ce n'est pas un document officiel de l'examen ; il peut contenir des erreurs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://captechniquesduverre.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CAP Arts du verre

Épreuve EP2 : Technologie, prévention et communication

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-ATV-EP2 • Durée : **2 heures** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse des opérations et des matières d'œuvre** (3 questions) — **Page 3**
2. **Repérage des risques et prévention** (4 questions) — **Page 5**
3. **Organisation du poste et ergonomie** (4 questions) — **Page 8**
4. **Communication et contrôle du poste** (3 questions) — **Page 10**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet associé **(PDF) :** https://captechniquesduverre.fr/assets/annales/cap-techniques-du-verre/Règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie/2026/CAP (Arts et techniques du verre - Règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Analyse des opérations et des matières d’œuvre

Dans l’atelier Les Verriers du Val, le bon de travail porte sur un petit vitrail en verre coloré et un motif décoratif peint sur une plaque de verre. Les documents techniques précisent les matériaux, les procédés, les outils et la gestion des résidus associés.

Partie 1

Question 1.1. Pour chacune des deux opérations du bon de travail, indiquez le matériau principal, l’outillage ou le matériel indispensable et le procédé mis en œuvre.

Réalisation	Matériaux principaux	Matériel indispensable	Procédé
Vitrail	Verre coloré, ruban de plomb et produit de soudage	Coupe-verre, règle, support stable, meuleuse à eau, fer à souder et outils de sertissage	Découpe, ajustage du bord par meulage à eau, sertissage au plomb puis soudure
Motif décoratif	Plaque de verre et peinture pour verre	Outils d’application et four prévu à cet effet	Application de la peinture puis cuisson au four

La cuisson suit les indications du fabricant. Le four est utilisé conformément à ses consignes et uniquement par une personne autorisée.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Vitrail : découpe, ajustage, sertissage et soudure. Décoration : application de peinture pour verre puis cuisson au four.

Question 1.2. Pour la pièce du vitrail dont le bord doit être ajusté avant le sertissage, indiquez l’opération de mise en forme prévue et le matériel utilisé pour la réaliser.

Le bord de la pièce en verre coloré est ajusté par **meulage à eau**, avec la **meuleuse à eau** prévue à l’atelier. Cette opération met le bord en forme et limite la dispersion des particules par rapport au meulage à sec. Les risques d’éclats et de projections subsistent : respecter la notice, garder le capot et les protections en place, et porter les protections des yeux prévues au poste.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Ajustage du bord par meulage à eau, à l’aide de la meuleuse à eau.

Question 1.3. Indiquez la filière de collecte à utiliser pour les chutes de verre et pour les résidus contenant du plomb. Justifiez en une phrase pourquoi ces deux déchets ne doivent pas être mélangés.

- **Chutes de verre :** contenant identifié pour le verre.
- **Résidus contenant du plomb :** contenant prévu et identifié pour ces déchets.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Les deux déchets sont collectés séparément, conformément aux consignes de l’atelier. Le plomb peut contaminer les chutes de verre : les mélanger compromettrait leur tri et leur gestion dans la filière adaptée.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Collecte séparée dans les contenants identifiés : verre d’un côté, déchets contenant du plomb de l’autre.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Repérage des risques et prévention

Les opérations de découpe, de meulage et de soudure au plomb sont étudiées à partir des situations de travail et des consignes de prévention de l'atelier. Il faut identifier les dangers et les dommages possibles, puis proposer des mesures de prévention et d'hygiène adaptées.

Partie 2

Question 2.1. Expliquez la différence entre un danger et un risque, puis illustrez votre réponse par un exemple pris dans l'atelier.

Un **danger** est une source ou une situation susceptible de provoquer un dommage. Le **risque** correspond à la possibilité que ce dommage se produise, selon l'exposition et les circonstances. Exemple : le bord tranchant d'une pièce de verre constitue le danger ; le risque est de se couper en la saisissant ou en la déplaçant sans précaution. La prévention vise à réduire cette exposition.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Danger : bord tranchant du verre. Risque : possibilité de se couper en manipulant la pièce.

Question 2.2. Complétez le DR 1 pour les situations de coupe du verre et de soudure au plomb. Pour chaque situation, indiquez le danger ou la nuisance, le dommage possible et une mesure de prévention collective ou organisationnelle.

Renseigner les deux lignes du DR 1 avec les dangers, dommages possibles et mesures de prévention adaptés :

Situation	Danger ou nuisance	Dommage possible	Prévention collective ou organisationnelle
Coupe du verre	Arêtes coupantes et éclats	Coupure ou projection dans les yeux	Maintenir un plan stable et dégagé ; ne pas laisser dépasser les arêtes ou éclats
Soudure au plomb	Plomb et fumées de soudage	Inhalation ou contamination par contact	Utiliser la ventilation prévue ; ne pas boire ni manger au poste

La prévention collective limite l'exposition à la source ou organise le travail. Pour la soudure, le respect de la ventilation et l'interdiction de manger ou boire au poste réduisent les risques d'inhalation et d'ingestion.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DR 1 complété : coupe et soudure

Situation ou fait constaté	Danger ou nuisance	Dommage possible ou conséquence	Mesure de prévention ou suite donnée
Coupe du verre	Arêtes coupantes,\néclats	Coupures,\nprojection aux yeux	Plan stable,\ndégagé
Soudure au plomb	Plomb,\nfumées	Inhalation,\ncontamination	Ventilation\nprévue
Éclat de verre au sol	À renseigner pour la transmission		
Défaut constaté sur une pièce avant soudure	À renseigner pour la transmission		

À compléter par le candidat

✓ RÉPONSE À RETENIR

Coupe : arêtes et éclats, risque de coupure ou de projection oculaire. Soudure : plomb et fumées, ventilation et absence de repas au poste.

Question 2.3. Pour les opérations de meulage du verre et de soudure au plomb, proposez une mesure de prévention collective et un équipement de protection individuelle adaptés à chaque opération. Précisez pourquoi les équipements individuels ne remplacent pas la prévention collective.

Pour chaque opération, la mesure collective agit sur la source ou l'exposition, tandis que l'EPI protège la personne qui le porte :

- **Meulage :** utiliser la meuleuse à eau avec son capot et ses protections en place ; porter la protection des yeux prévue au poste.
- **Soudure au plomb :** utiliser la ventilation prévue ; porter les gants adaptés si la fiche de données de sécurité ou les consignes du poste les prescrivent, puis les traiter comme souillés.

Un EPI ne supprime pas le danger et ne protège pas les autres personnes : il complète donc, sans la remplacer, la prévention collective.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Meulage : meuleuse à eau protégée et protection des yeux. Soudure : ventilation et gants conformes aux consignes. Les EPI complètent la prévention collective.

Question 2.4. Après une opération de soudure au plomb, indiquez deux règles d'hygiène à respecter avant de quitter l'atelier ou de prendre une pause.

Après la soudure au plomb, appliquer les règles d'hygiène prévues avant la pause ou le départ :

1. Se laver soigneusement les mains après le travail et avant une pause.
2. Traiter les vêtements ou gants souillés selon la consigne affichée et ne pas les emporter dans les espaces de repas.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ne pas boire ni manger au poste et éviter de porter les mains au visage, afin de prévenir une contamination par ingestion ou contact.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Se laver soigneusement les mains. Traiter les vêtements et gants souillés selon la consigne, sans les emporter dans les espaces de repas.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Organisation du poste et ergonomie

Le candidat organise les opérations du vitrail et de la décoration sur verre selon l'ordre de travail et les consignes de l'atelier. Il doit aussi tenir compte de la stabilité des pièces, des risques liés à leur manutention et des méthodes de nettoyage.

Partie 3

Question 3.1. Présentez dans l'ordre quatre étapes de réalisation du vitrail indiquées dans le DT 1, depuis la préparation des pièces jusqu'au nettoyage du poste. Pour chaque étape, mentionnez une précaution de sécurité pertinente.

1. **Préparer et découper** les pièces en verre coloré au coupe-verre, sur une surface stable et dégagée. Porter les protections adaptées et saisir le verre avec précaution.
2. **Ajuster le bord** de la pièce à la meuleuse à eau. Garder le capot et les protections en place, sans intervenir sur la machine en fonctionnement.
3. **Sertir et assembler** les pièces avec le ruban de plomb, puis les souder au fer à souder. Utiliser la ventilation prévue et ne pas porter les mains au visage.
4. **Nettoyer et ranger** le poste avec la méthode adaptée, trier les déchets dans les contenants identifiés et mettre les équipements hors service selon leur procédure.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Ordre : découpe et préparation, ajustage à la meuleuse à eau, sertissage et soudure, puis nettoyage et rangement du poste.

Question 3.2. Présentez dans l'ordre quatre étapes de décoration du verre indiquées dans le DT 1, depuis la préparation du support jusqu'au contrôle final. Pour chaque étape, mentionnez une précaution adaptée aux risques décrits dans le sujet.

Étape	Opération	Précaution
1	Préparer la plaque de verre et consulter les consignes du produit.	Travailler dans la zone prévue, sur un plan stable et dégagé.
2	Appliquer la peinture avec les outils adaptés.	Suivre les indications du fabricant et les informations de sécurité du produit.
3	Cuire la plaque dans le four prévu à cet effet.	Seule une personne autorisée utilise le four, conformément à ses consignes.
4	Contrôler le motif après cuisson.	Attendre que la manipulation soit permise selon les consignes du four.

Respecter l'ordre préparation, application, cuisson, puis contrôle. Gérer les résidus de peinture et les consommables souillés selon l'étiquette et la consigne de tri de l'atelier.

FormaV - document d'entraînement non officiel

✓ RÉPONSE À RETENIR

Préparer la plaque, appliquer la peinture selon les consignes, cuire dans le four autorisé, puis contrôler le motif après cuisson.

Question 3.3. Un panneau de verre doit être déplacé par une seule personne. Indiquez deux dispositions permettant de limiter les efforts et le risque de chute ou de coupure lors de sa manutention.

Avant le déplacement, vérifier le trajet et dégager les obstacles. Cela limite les efforts liés aux détours et réduit le risque de chute. Saisir la plaque avec précaution et utiliser un porte-verre adapté, ainsi que les protections prévues au poste, pour limiter le risque de coupure. Garder une bonne visibilité et un équilibre stable pendant le transport. Si la dimension, la masse ou la prise rendent la manutention incertaine, ne pas déplacer le panneau seul : demander l'aide d'une seconde personne.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Dégager et vérifier le trajet, puis utiliser un porte-verre adapté et les protections prévues. Si la manutention est incertaine, demander de l'aide.

Question 3.4. Lorsqu'un éclat de verre tombe au sol, indiquez la conduite à tenir immédiatement et une méthode de nettoyage conforme aux consignes du DT 2.

Signaler immédiatement la zone et empêcher le passage à proximité pour prévenir les coupures. Ramasser les éclats avec l'outil de collecte adapté, puis nettoyer avec le matériel prévu au poste. Déposer les débris dans le contenant identifié pour le verre. Ne pas souffler les poussières ou débris à l'air comprimé et ne pas balayer à sec les résidus fins. La zone reste signalée jusqu'à la fin du nettoyage.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Signaler et sécuriser la zone, ramasser les éclats avec l'outil adapté, nettoyer avec le matériel prévu et trier les résidus dans le contenant identifié.

FormaV - document d'entraînement non officiel

4. Communication et contrôle du poste

En fin d'intervention, le candidat doit transmettre clairement les incidents et anomalies pouvant affecter la sécurité, la qualité de l'ouvrage ou la continuité du travail. Il vérifie aussi que le poste est rangé, nettoyé et laissé dans un état sûr.

Partie 4

Question 4.1. Complétez le DR 1 pour la transmission d'un éclat de verre au sol et d'un défaut constaté sur une pièce avant soudure. Décrivez les faits de façon précise et indiquez les suites données ou à donner.

Sur le DR 1, décrivez les faits sans inventer la nature du défaut de la pièce. Indiquez les conséquences plausibles et les suites à donner, en signalant l'incident au responsable.

Fait constaté	Danger ou nuisance	Conséquence possible	Suite donnée ou à donner
Éclat de verre au sol	Éclat coupant	Coupure ou chute	Signaler la zone, ramasser avec l'outil adapté, nettoyer et trier le déchet.
Défaut sur une pièce avant soudure	Défaut visible, nature à préciser	Pièce ou assemblage non conforme, rupture possible	Écarter la pièce et la faire contrôler avant toute soudure.

Ne pas souffler les débris ni balayer à sec. Déposer les résidus dans le contenant identifié et avertir le responsable.

DR 1 complété : transmissions

Situation ou fait constaté	Danger ou nuisance	Dommage possible ou conséquence	Mesure de prévention ou suite donnée
Coupe du verre	.....	.....	.....
Soudure au plomb	.....	.....	.....
Éclat de verre au sol	À renseigner pour la transmission — Éclat coupant	Coupure / chute	Signaler, ramasser .....
Défaut constaté sur une pièce avant soudure	À renseigner pour la transmission — Défaut visible	Non-conformité	Écarter, contrôler .....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Éclat : zone signalée, débris ramassés avec l'outil adapté et poste nettoyé. Pièce défectueuse : écartée et signalée pour contrôle avant soudure.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 4.2. Rédigez une transmission brève au responsable d'atelier signalant un défaut de ventilation au poste de soudure. Indiquez le poste concerné, le constat et l'action à entreprendre avant la reprise de l'opération.

La transmission nomme le poste et rapporte le défaut constaté. La ventilation prévue doit être signalée sans délai au responsable. La soudure au plomb reste arrêtée jusqu'au rétablissement et à la vérification du bon fonctionnement du dispositif.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> « Au responsable : la ventilation du poste de soudure au plomb est défaillante. Merci de la faire vérifier et rétablir. La soudure ne reprendra qu'après vérification de son bon fonctionnement. »

Question 4.3. Citez quatre points à vérifier avant de quitter le poste de travail, dont au moins un concernant les outils, un concernant les déchets et un concernant l'hygiène.

Avant de quitter le poste, vérifiez ces quatre points :

- Outils rangés et équipements mis hors service selon leur procédure.
- Poste nettoyé avec la méthode adaptée.
- Déchets triés dans les contenants identifiés.
- Après la soudure au plomb, mains soigneusement lavées ; vêtements ou gants souillés traités selon la consigne et gardés hors des espaces de repas.

Signalez au responsable tout incident ou toute anomalie restant à traiter.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Outils rangés et équipements hors service ; poste nettoyé ; déchets triés ; mains lavées après soudure au plomb.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve EP2 du CAP Arts et techniques du verre, Édition 2026, code FV-ENT-ATV-EP2 dure 2 heures et a un coefficient 2. À partir d'un bon de travail portant sur un vitrail et une décoration sur verre, elle évalue l'analyse des opérations, la prévention des risques, l'hygiène, l'ergonomie, l'organisation du poste et la transmission d'informations professionnelles.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les chutes de verre et les déchets contenant du plomb se collectent séparément dans les contenants prévus.
- Le meulage à eau limite la dispersion des particules, mais ne supprime pas les risques d'éclats ou de projections.
- La soudure au plomb nécessite la ventilation prévue et un lavage soigneux des mains après le travail et avant une pause.
- Pour nettoyer des éclats, signaler la zone, les ramasser avec l'outil adapté et utiliser le matériel de nettoyage prévu.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour chaque opération, distinguer le matériau, l'outillage indispensable et le procédé indiqué dans le DT 1.
- Relier chaque danger ou nuisance au dommage possible et à une mesure de prévention adaptée.
- Présenter les étapes dans l'ordre demandé et associer à chacune une précaution pertinente.
- Dans les transmissions, décrire précisément le constat et indiquer les suites données ou à entreprendre.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment distinguer un danger d'un risque dans une situation d'atelier ?

Le danger est une source potentielle de dommage, comme une arête de verre ou le plomb. Le risque correspond à la possibilité que ce danger provoque un dommage, selon l'exposition et les conditions de travail.

Q : Pourquoi faut-il associer prévention collective et équipement individuel ?

La prévention collective agit sur le risque à la source ou protège plusieurs personnes, par exemple avec une ventilation ou un capot. L'équipement individuel complète ces mesures, mais ne les remplace pas.

Q : Comment bien gérer le temps pour cette épreuve de deux heures ?

Répartissez le temps entre les quatre parties en tenant compte de leurs points : 4, 6, 6 et 4. Répondez à toutes les questions, puis vérifiez les tableaux du DR 1 et les transmissions avant de rendre la copie.

Q : Qu'attend le sujet dans les réponses de prévention et de transmission ?

Les mesures de prévention doivent être adaptées à l'opération et s'appuyer sur les consignes fournies. Une transmission doit décrire précisément le fait constaté et indiquer les suites données ou à donner.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://captechniquesduverre.fr/assets/annales/cap-techniques-du-verre/Règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie/2026/CAP (Arts et techniques du verre - Règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources CAP (Arts et techniques du verre : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.